



Procès verbal de la réunion des présidents et du comité directeur qui s'est déroulée le mardi 15 juin 2022 à Nîmes

Présidents de clubs présents: Aigon Christian- -Bastard Jean-Paul- Bernard Frédéric -Daval Guy-Dupont Didier- Sabatier Jack-Lionel Veyrier

Membres CD présents : -Bonnell Jean-Yves - Chiaradia Dominique--Collé Jean-Pierre - De Carvalho Olivier-De Ferron Monique - Gautheron Simone - Laynaud Philippe - Lequertier Dominique -Loy Dominique - Martinon Alain- Paumel Myriam - Pellier Christian- Sanch Christian -Simon Yvette - Soussaya Annie -

Membres excusés :- Denis Peraldo - Jean-Marie Serveille- Patrick Viciano

Membres absents : Gisèle Villaret

Retour sur réunion des ANI le 1^{er} avril à Milhaud

Alain Martinon remercie publiquement Jacques Sabatier , son équipe et la mairie de Milhaud pour le travail assuré ce jour là.

Il précise que cette réunion qui semble avoir été très appréciée avec la participation de la FFRS (Sylvie Kinet et Jean Bultel) ne pourra pas être annuelle déjà pour son coût et également pour le contenu qui risquerait d'être redondant.

Le budget global de cette journée a été de 5300 € et la prise en charge de la FFRS de 1000 €, nous avons fait une demande pour une prise en charge de 50% du cout de cette journée ,ce qui ne nous permettra pas immédiatement de doter les clubs du matériel de communication que nous avons prévu.

Journées interclubs du début de saison sportive 2023

Marche Nordique pour tous : aura lieu comme les années précédentes entre la Grande Motte et l'Espiguette avec repas tiré du sac sur la plage au Grau du Roi le **lundi 17 octobre 2022**

Cyclo pour tous: le rassemblement de vélo pour tous est en cours d'élaboration. Il comprendra un parcours « route » et VTC. Olympe (Ph. Pagés et Th. Lequertier) avec la collaboration de Marguerittes (Ch. Aigon et P. Viciàna) chargés de définir les différents parcours et de confirmer une date

Tennis de table : le tournoi se tiendra cette année à Salindres où le club de pongistes et la mairie ont acceptés de recevoir cette manifestation. La date a été fixée au **mardi 18 octobre 2022**

L'organisation du tournoi est comme d'habitude confiée à Jean-Yves Bonnel secondé par Jean-Marie Serveille

Badminton : un nouveau thème voit le jour grâce à Didier Dupont et son équipe, ce tournoi se tiendra le 23 novembre 2022.

Pour toutes ces manifestations il vous sera fait part des détails, lieux, horaires etc. lorsque les modalités auront été arrêtées.

Journée Coders à Méjannes :

Sujet très discuté et de nombreuses idées ont vu le jour, l'objectif du Coders étant toujours d'améliorer ces journées et de faire en sorte que le maximum de participants y trouve ce qu'il en attendent.

.Aussi pour ce faire :

- 1) La réunion de préparation sera remise au goût du jour (en Visio conférence) avec les organisateurs
- 2) La rando restera une rando commune mais elle sera doublée d'une balade
- 3) Les activités dites incontournables (rando, gym, danse, tir à l'arc, tennis de table, bad, etc..) resteront la base de ces journées auxquelles seront ajoutés un maximum d'activités nouvelles ou celles ayant un gros succès

mais tout ceci en fonction de la disponibilité des salles qui nous sont accordées ce jour là et des animateurs.

- 4) Il sera demandé à tous les animateurs de bien commencer leur atelier à l'heure prévue soit 9h15/10h30 pour un nouvel atelier à 10h45/12h et de bien vouloir proposer un atelier l'après midi.
- 5) Le repas restera maintenu vers 13h afin de permettre à la rando de rentrer, d'assurer un petit intermède musical et de prendre l'apéritif entre 12 et 13h

Olivier de Carvalho propose son aide pour faire le lien avec les ANI impliqués dans les activités, afin de leur assurer, sur leur demande, les matériels qui leurs seraient nécessaires et de les transporter sur le lieu, le jour dit.

A la demande des présidents un planning sera établi et envoyé à chaque club avec les autres documents afin de permettre à chaque adhérent de se positionner.

Sur le fait de réaliser deux journées au lieu de trois, le Coders prend en compte cette demande mais cela n'est pas sans conséquence sur le plan budgétaire et le montant de la subvention du conseil départemental.

La prochaine journée Coders à Méjannes aura lieu le **17 novembre 2022**

Formation ANI en cours - prévisions - honorabilité (Ph.Laynaud)

Il y a 16 stagiaires qui commencent une formation.

Plus 2 dirigeants qui font la FCB.

Il est à noter que le Gard est le département d'Occitanie qui a le plus de stagiaires commençant une formation pour l'instant.

Pour les stagiaires attendant un M2 Gym ou débutant cette formation, Ils feront le M2 gym TC du 15 au 18/11/2022 à Sète, puis le M2 gym SP du 31/01 au 03/02/2023 à Sète, ils doivent faire les 2 M2 avec les mêmes instructeurs.

Pour le M2 Tennis de table, 6 stagiaires en attente et 2 débutants la formation, un stage sera organisé en Occitanie à Onet le Château en Aveyron vers le 22 février pendant les vacances d'hiver. Il est impératif que ces stagiaires soient libres à cette époque car il n'y aura pas d'autre stage (10 stagiaires sont obligatoires pour faire un stage) il y en a 8 du Gard 2 de Toulouse et 1 de Paca ce qui fait 11. Des défections seraient préjudiciables pour le maintien du stage.

La crise Covid passée, la FFRS repasse à la normalité, nous ne pouvons plus inscrire de stagiaire à 1 M2 s'il n'a pas encore fait la FCB.

De même, un délai de 20 jours est de nouveau obligatoire entre le M1 et le M2 (hors demande de dérogation à voir au cas par cas) et certains stagiaires sont en attente de stages à venir.

RAPPEL

Les animateurs stagiaires doivent impérativement passer leur PSC1 avant leur M1.

N'oubliez pas de remplir les formulaires de Pré-requis, vos stagiaires doivent arriver à leurs M1 et M2 avec leur pré-requis dûment remplis et signés par leur tuteur.

Quand vos stagiaires ont validé leur M2 n'oubliez pas de remplir et d'envoyer à la FFRS l'attestation d'honorabilité sinon leur brevet d'animateur ne sera pas validé.

Vous devez aussi, au sein de vos clubs, faire cette attestation pour chacun de vos dirigeants.

Pour le recensement des animateurs et accompagnants sportifs, il est important de me faire parvenir le nom et le n° de licence de ceux qui arrêtent leur activité.

En ce concerne le PSC1 nous avons dû annuler la session proposée pour le 3 juin, faute de candidat inscrit.

Une nouvelle session est prévue le 22 août, envoyer les BI des personnes intéressées

D'ici la fin du mois vos référents formation recevront le planning du 2^{ème} semestre.

Formation dirigeants

Le président du Coders présente le dispositif mis en place par la FFRS.

Ces formations s'adressent à tous les dirigeants des clubs (présidents, secrétaire, trésoriers, membres des CD des clubs, etc..) elles sont dispensées par les membres de la direction technique nationale de la FFRS.

A ce jour 15 thèmes sont proposés :

- La responsabilité des dirigeants
- Obligations réglementaires d'une association affiliée à la FFRS
- Gestion financière et administrative d'une association
- Demande de subvention
- Organisation d'une AG
- Gestion des conflits
- Optimisation des outils informatiques
- Formation « tourisme »
- Gestion des formations
- Fonctionnement fédéral
- Elaboration d'un projet associatif
- Elaboration d'un projet de développement
- Communication interne et externe
- Ethique et citoyenneté

De plus la FFRS est prête à répondre à toute autre demande en fonction de nos attentes.

Le président demande de diffuser ces informations à leurs équipes dirigeantes et de faire remonter au Coders leurs besoins.

Budget Coders.

Plusieurs demandes de subventions sont en cours auprès du Conseil Départemental et de l'Agence Nationale du Sport, dans la mesure où les montants espérés seraient acceptés, le Coders n'envisage pas d'augmentation de sa cotisation.

Questions diverses

Réunion Coders/Corers/FFRS les 19 et 20 octobre 2022 à Carry le Rouet.

AG de la FFRS se tiendra à Rennes les 14/15/16 décembre 2022 : Principaux sujets abordés : modification des statuts - loi sur le sport - vote ouvert aux clubs, hausse de cotisation.

Visa attire notre attention sur les difficultés rencontrant certains adhérents pour faire établir leur certificat médical faute de remplacement de leur médecin traitant partant à la retraite, A.Martinon va interroger la FFRS à ce sujet.

Les forums des associations se tiendront :

3 septembre = MRS - ORS - SMS - VISA -ASSC - GCF

4 septembre = SLC

10 septembre = VSL

11 septembre = MMS

Les sujets étant épuisés Alain Martinon clos la réunion à 17 h

La secrétaire

Simone Gautheron

Le président

Alain Martinon